

Feuille de présence des Actionnaires
à l'Assemblée générale du 21 Janvier 1857.

MM	Nombre d'Actions	
Weber Dollfus	2	
Weiss, Emile	2	
Weber & Co. V. L.	2	
Vaucher Ed.	40	Emile Vaucher
Weber Docteur	13	Emile Weber
Weiss Schlumberger	8	Emile Schlumberger
Weber, Emile	11	Emile Weber
Witz, Henri	3	Emile Witz
Witz Greuter	53	Witz Greuter
Wahl Pée, J.	27	
Weiss Jaugé	7	
Zurcher Jean	11	
Zurcher Ch.	3	
Ziegler Henri	5	
Zeller Jéru	11	
Zetter Gyp.	6	G. Zetter
Zindel Henri	10	

Rapport

présenté par Monsieur Sandherr, Membre du Conseil d'Administration,
à l'Assemblée générale des Actionnaires
— du 21 Janvier 1857. —
en l'absence de Monsieur Sandherr Président.

Messieurs

Au nom de votre Conseil d'Administration, nous venons vous présenter le compte rendu des opérations du Comptoir d'Escompte, pendant l'année 1856; Vous y verrez la continuation d'une marche ascendante dans le chiffre des affaires & la bonne direction qui leur est imprimée nous permet de vous dire comme l'année dernière qu'aucune perte n'a été éprouvée & qu'il n'existe aucun effet en souffrance dans le portefeuille.

Le chiffre total de toutes les opérations s'est élevé à la somme de
 F^s 27 425 733.98 représentés par l'entrée en portefeuille de 53854 Effets.
 Le premier semestre y figure pour
 " 12 933 138.60 ; le 2^e " " "
 " 14 492 595.38 . —

Ces effets admis à l'escompte se sont élevés à
 " 13 972 629.59 ; ceux remis à l'encaissement & en compte courant à
 " 13 453 104.39
 F^s 27 425 733.98 somme égale

Ces récépissés pour dépôt de marchandises, sont compris dans ces chiffres pour
 F^s 69 110 pendant le premier semestre
 " 170 5140 " le 2^e " "

F^s 23 962 50 End.), y compris les renouvellements

Ces frais généraux se sont élevés à la somme de
 F^s 32 485.15 dont F^s 16 035.33 pour le 1^{er} semestre &
 " 16 449.82 pour le 2^e semestre.

Ces sommes sont demeurées inférieures de F. 951.98 aux prévisions du budget.

Ces bénéfices nets résultant de toutes les opérations du Comptoir, se sont élevés à
 F. 32 305.40 pendant le 1^{er} semestre
 " 35 245.56 " le 2^e " "
 F^s 67 550.96. somme totale.

Cet excédant de bénéfices ne provient que très faiblement de l'augmentation des opérations, mais presque uniquement ^{par} suite des mesures prises par la Banque de France pour l'élévation du taux de l'escompte, ce qui a permis au Comptoir de retirer un plus ^{fort} intérêt de son fonds social & en augmentant ses revenus, il a été appelé à rendre de plus grands services au commerce & à l'industrie, puisque malgré la réduction

à 75 jours d'échéance & à toujours ensuit que la Banque de France a exigé pour les effets qui lui ont été présentés à l'Escompte, le Comptoir a eu des ressources suffisantes pour continuer à escompter les effets ayant 90 jours à courir. C'est dans ces moments de crise financière que l'utilité de notre institution se fait plus vivement apprécier. En conformité de l'art 24 des Statuts, le Comité d'Administration vous propose qu'il soit fait pour le deuxième semestre de 1856 une répartition de 4% sur le montant des actions, ce qui élèvera à 6% la totalité du dividende pour l'exercice de l'année; il a déjà été distribué en juillet dernier

Fr 16000 - soit 10^f par action; la répartition du 2^e semestre sera de

„ 32000 - soit 20^f par action & le solde en

„ 19550.96. sera porté au fonds de réserve, ce qui élèvera le crédit de ce compte à la somme de Fr. 42348 -.

Nous vous demandons au nom du Conseil, de sanctionner par un vote ce mode de partage des bénéfices & votre approbation aux résultats ci dessus établis.

En conformité de l'art. 29 des Statuts, ainsi conçu:

„ Les administrateurs & censeurs sont nommés pour trois ans & renouvelés par tiers, chaque année;

„ Les membres sortants sont désignés par le sort pour les deux premières années & ensuit par l'ordre d'ancienneté. Ils peuvent toujours être réélus.

Il doit être procédé au renouvellement du deuxième tiers du Conseil d'Adm^{on} & du Comité de Censure. Ce sort a désigné comme administrateurs sortants

M^{rs} F. Engel

M^{rs} Huguenin

Nicolas Hochlin; il faut y ajouter

M^{rs} F. Franck, démissionnaire

& pour censeur

M^{rs} A. Coudray.

Le Conseil d'Administration vous propose la réélection des membres sortants & la nomination de M^{rs} Boeringer en remplacement de M^{rs} Franck.

Nous avons encore à vous entretenir de la liquidation du Comptoir National, dont a été chargé le Comptoir d'Escompte.

Le Comptoir National après avoir remboursé le montant intégral des actions en

Fr 500000, plus une somme prise au compte de réserve de

„ 76000, est resté créancier de divers débiteurs d'une somme de Fr^s 5722.89.

qui a subi pour nos valeurs une dépréciation de

ce qui réduit la somme disponible à

Fr 3816.73.

à partager entre les 1000 Actions.

Les porteurs de 699 Actions ont fait l'abandon en faveur du bureau de bienfaisance de la part leur revenant, soit fr. 3.80. par action; les porteurs des 301 Actions qui

59
n'ont pas adhéré à cet abandon ont donc droit à un reliquat de fr 1143.80. ou 3.80. par action.

Cette somme leur sera payée à la caisse du Comptoir en échange des récépissés qui leur ont été remis; comme les actions étaient au porteur, cette pièce seule leur en confère le droit. Nous avons donc l'honneur de vous proposer

1^o L'adoption du Compte rendu ci dessus.

2^o de fixer pour le deuxième semestre de 1856, les dividendes obligatoires & supplémentaires à 4%, soit 20^f par action, qui seront payables à partir de demain.

3^o Enfin de voter par listes de scrutin, le renouvellement de trois administrateurs sortants, la nomination d'un 4^e en remplacement de M^{rs} Franck & le renouvellement d'un censeur.

Avant de passer à la discussion & à la délibération qui vous sont soumises, le Comité de Censure vous présentera par l'organe de l'un de ses membres, les observations sur la marche du Comptoir.

Monsieur Coudray est prié de vouloir bien prendre la parole.

Le Président
Coudray

Rapport

fait par Monsieur Coudray, au nom du Comité de Censure

Messieurs

Pendant cet exercice le Conseil d'Administration, a donné les mêmes soins attentifs à l'examen des bordereaux qui ont été présentés à l'escompte & Monsieur le Directeur a porté une attention constante à se renseigner sur la solvabilité des correspondants qui lui sont nécessaires pour opérer la rentrée des nombreux effets hors de Mulhouse; il en est résulté qu'il n'y a eu ni perte ni effets en souffrance.

Les Messieurs méritent de la part de Messieurs les Actionnaires un vote de remerciements.

Les écritures sont dans un ordre parfait & elles présentent malgré la difficulté des circonstances financières, après la déduction de Fr 32485.15 de frais généraux, un bénéfice de Fr 67550.96. à répartir, savoir:

Fr 48000 - aux Actions, 30^f l'une, & à porter

„ 19550.96. au compte de Réserve montant à ce jour à Fr. 42348 -.

Nous voyez Messieurs que vos capitaux sont convenablement rémunérés & que le Comptoir rend d'utiles services au commerce de notre rayon.

Au nom du Comité de Censure

M^{rs} Coudray
Censeur